



ÉLECTION 2025

SECTIONS DU COMITÉ NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Candidature soutenue par le SNCS-FSU



LEILA, TIRICHINE

UNITE EN SCIENCES BIOLOGIQUES ET BIOTECHNOLOGIES

Section 25 du Comité national de la recherche scientifique - Collège A1

Chères et chers collègues,

C'est avec un profond sens de l'engagement collectif que je me porte candidate pour siéger au sein du comité national en section 25. Mon parcours de directrice de recherche au CNRS m'a permis d'appréhender les multiples dimensions du métier de chercheur, notamment l'excellence scientifique, transmission du savoir, animation de collectifs, mais aussi responsabilité institutionnelle dans un écosystème en mutation. Forte d'une expérience ancrée dans des travaux de recherche reconnus au niveau international et d'un investissement constant dans la vie scientifique collective, je souhaite aujourd'hui mettre cette expérience au service de notre communauté.

Le comité national joue un rôle fondamental dans la reconnaissance des parcours scientifiques et l'accompagnement des carrières. Dans un contexte de pression accrue sur la recherche publique, je suis convaincue qu'il est de notre responsabilité de défendre une évaluation exigeante, équitable, transparente, basée sur le mérite et ouverte aux évolutions des thématiques et des approches scientifiques.

Je m'engage à siéger avec rigueur, écoute et impartialité. Je défendrai une vision collégiale et constructive de l'évaluation, attentive à l'émergence de nouvelles dynamiques scientifiques, de jeunes équipes et de talents en devenir et soucieuse de mieux reconnaître l'investissement dans les responsabilités scientifiques et l'engagement dans la recherche et formation des futures générations. J'entends défendre la place unique et essentielle de la section 25 dans le paysage scientifique français, son rôle structurant dans la formation de jeunes chercheurs, le pilotage de projets interdisciplinaires et la représentation de la France dans les grands réseaux scientifiques internationaux liés aux organismes photosynthétiques et des microbes associés. La section 25 est non seulement un espace d'évaluation, mais aussi de construction d'identités scientifiques collectives et de stratégies de recherche.

Enfin, je porterai une attention particulière au rôle que joue notre section dans le dialogue avec les tutelles. Le comité national doit continuer d'être un acteur structurant dans les orientations scientifiques du CNRS et de ses instituts, en appuyant la reconnaissance des laboratoires et la consolidation des unités comme forces vives de la recherche française.

Consciente des enjeux importants de cette mission et forte de ces convictions que je sollicite votre confiance.

Fait à Nantes, le 09 Avril 2025

Leïla Tirichine

Directrice de recherche CNRS, DR1

US2B, CNRS UMR6286, Nantes Université

LE SNCS-FSU SOUTIENT AUSSI

des candidates et des candidats dans toutes les sections du Comité national

Déclaration de candidature des candidates et candidats soutenu-es par le SNCS-FSU

Les élections au Comité national de la recherche scientifique de 2025 interviennent alors que le budget 2025 trahit les engagements budgétaires pris pour dix ans par la loi de programmation de la recherche en 2020, que le président du CNRS n'a fait que mettre sur « pause » son projet des « CNRS Key-Labs », et que l'administration Trump mène des attaques inouïes contre les scientifiques et la science. Face à ces manœuvres politiciennes et technocratiques, les candidates et candidats du SNCS-FSU se veulent les témoins actifs d'un fonctionnement collégial de la recherche scientifique publique, dans lequel l'évaluation n'est pas faite a priori, en fonction de thèmes à la mode, mais au plus près des avancées réelles de la recherche, par un débat transparent entre pairs élues et élus par la communauté des scientifiques. Les élues et élus SNCS-FSU auront à cœur de démontrer, par l'orientation qu'ils chercheront à donner au travail des sections, l'avantage que leur confère leur diversité et leur compétence scientifique. Ils défendront toutes les prérogatives du Comité national, notamment en ce qui concerne le recrutement des chercheuses et chercheurs, son rôle dans l'élaboration de la politique de recherche du CNRS, ainsi que sa mission d'évaluation des laboratoires du CNRS. Les élues et élus SNCS-FSU contribueront ainsi à garantir la liberté de recherche et les libertés académiques, conditions premières du progrès des connaissances dans tous les champs disciplinaires.

Affichage des résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS

Le SNCS-FSU rassemble le plus grand réseau d'élues et élus au Comité national. C'est ce réseau qui permet au SNCS-FSU de rendre publics les résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS sur son site web.

Le Comité national

Le Comité national, constitué de personnes issues de l'ensemble de la communauté scientifique, doit rester **indépendant** du CNRS et doit continuer à être **une assemblée de pairs** issus de différentes institutions et laboratoires, couvrant l'ensemble des champs scientifiques. Les élues et élus SNCS-FSU rappelleront leur rôle de représentant-es de la communauté scientifique non seulement auprès de la direction du CNRS, mais aussi plus largement dans le débat public. Elles et ils travailleront à ce que soit renforcé le rôle des sections dans les relations auprès des directions des instituts du CNRS.

Une instance d'évaluation

Le Comité national (CN) doit rester une instance d'évaluation des personnels et des laboratoires **dont le fonctionnement soit transparent et équitable**. Au service de la recherche, soucieux de ses personnels, le CN apporte une évaluation et un suivi constructif de la carrière des chercheurs et des chercheuses, visant à l'amélioration du travail scientifique et à la prévention des difficultés en amont de toute situation de blocage. Les élues et élus SNCS-FSU s'engagent à prendre en compte, dans l'évaluation, **les conditions de travail individuelles et collectives** (structures de recherche, financements...) et toutes les contraintes de l'environnement scientifique, social, écologique, relationnel et administratif. Elles et ils valoriseront

l'ensemble des missions statutaires (recherche, formation à et par la recherche, diffusion des connaissances, expertise, valorisation, administration de la recherche) et œuvreront **pour une réelle politique de promotion**. Face au HCERES, totalement technocratique, les élues et élus SNCS-FSU demanderont que l'évaluation des laboratoires du CNRS soit pleinement confiée aux sections du Comité national.

Les concours

Pour les questions touchant à l'organisation pratique des concours, les élues et élus SNCS-FSU préserveront fermement **l'indépendance des jurys d'admissibilité** formés des membres des sections. Elles et ils rappelleront l'importance de l'avis scientifique ayant mené au classement des candidatures et s'opposeront à sa remise en cause par les jurys d'admission. Pour les concours d'accès au grade de directrice et directeur de recherche comme pour les promotions au sein d'un corps, les élues et élus SNCS-FSU demanderont que le nombre de postes ouverts permette la **promotion de tou-ttes les agent-es qui y aspirent légitimement** en raison de leur ancienneté et de leur travail. Les élues et élus SNCS-FSU exigeront des conditions d'examen des dossiers qui garantissent **l'égalité de traitement des candidates et candidats**.

Voter pour les candidates et candidats SNCS-FSU c'est voter pour :

- Des collègues qui s'impliqueront dans **une évaluation de qualité, collégiale, contradictoire et nationale**, en restant à l'écoute de l'ensemble de la communauté scientifique au-delà de leur sous-discipline de compétence **et qui rendront compte des décisions** prises en session ;
- Des chercheuses et des chercheurs qui agiront **pour la défense de la liberté de recherche, de la recherche publique et du CNRS** ;
- Des collègues **qui s'opposeront à une remise en cause des concours nationaux**, notamment via les chaires de "professeur junior", et aux abus du fléchage et du coloriage thématique ou géographique ;
- Un **Comité national qui joue pleinement son rôle dans la politique scientifique du CNRS**, avec notamment l'évaluation des laboratoires du CNRS confiée en totalité aux sections du Comité national ;
- Une **représentation légitime** de la communauté scientifique, **composée en majorité d'élues et élus**.

VOTEZ SNCS-FSU !

Engagé-es au quotidien pour la recherche publique et tous ses personnels

